

LA RÉSURRECTION
DE L'ANGE



Cet ouvrage est une pure fiction. L'histoire et les personnages décrits, leurs comportements ou sentiments sont imaginés uniquement pour les nécessités de l'intrigue. Toute ressemblance ou similitude avec des personnages ou des situations existants ou ayant existé ne serait que pure coïncidence.

Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2 et 3 de l'article L.122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source, que les « analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information », toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause, est illicite (article L.122-4 du CPI). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

© BLH éditions - 2022
7 rue Clément Ader
56880 Ploeren
www.blh-editions.com

BRUNO L'HER

LA RÉSURRECTION
DE L'ANGE



Prologue

Il est des criminels pour lesquels aucune frontière n'existe lorsqu'il s'agit d'engendrer le Mal, de procurer l'effroi, d'accomplir des atrocités.

Dans n'importe quelle région de France, du monde, les rubriques « faits divers » des quotidiens regorgent d'horreurs toutes à peine plus croyables les unes que les autres.

Pour tout un chacun vient alors le moment si terrible de s'imaginer à la place des victimes, de ressentir leur terreur, d'éprouver leur espoir de survivre malgré les tortures infligées, d'entendre leurs suppliques larmoyantes puis de s'imprégner de leur certitude de vivre là leurs derniers instants. Le frisson atteint son apogée lorsque notre imagination, déjà bien affectée, nous livre la perception d'une vie qui, peu à peu, nous quitte dans des souffrances insoutenables.

Mais pour certains, ce frisson n'est rien d'autre qu'une recherche de plaisir, une source inégalable de jouissance. Leur esprit malsain flirte, allègrement, avec les profondeurs de la perversité, du sadisme... Ils sont le Mal. Imaginer la douleur infligée, l'épouvante ressentie par la victime leur est jubilatoire, rêvée, espérée... attendue.

Combien d'hommes se laissent bercer par des pensées aussi sordides ? Qui sont-ils ? Un voisin ? Un collègue de travail ? Un proche ? Combien sont ceux qui

ont déjà franchi le pas en toute impunité et à qui nous serrons la main chaque matin ? Combien n'attendent qu'une occasion pour se transformer en bête à tuer, en prédateur sanguinaire ?

Et s'il ne s'agissait plus d'imagination, mais bien de la réalité ? Et si vous étiez... leur prochaine victime ?

1

Jeudi 2 décembre, 13 h 44.

Le cœur léger, l'homme sortit de chez le fleuriste, un superbe bouquet de roses d'un rouge vif à la main. Il le posa délicatement sur le siège passager de son imposant quatre-quatre et prit la direction de son domicile, un coquet quartier résidentiel de la banlieue parisienne.

Cela faisait longtemps qu'il n'avait pas terminé sa semaine aussi tôt. D'ailleurs, il réalisa que cela ne lui était encore jamais arrivé.

Alors qu'il tapotait le volant au rythme d'une musique actuelle, les derniers kilomètres défilaient, laissant le décor s'évanouir dans des souvenirs impossibles à se remémorer. C'est au débouché du dernier virage qu'il la remarqua, correctement stationnée sur le côté de sa maison. Que faisait cette voiture chez lui ? Il avait presque failli ne pas la voir.

Sur l'instant, il ne sut pas pourquoi il passa son chemin, refusant inconsciemment de débarquer comme cela chez lui, à l'improviste. S'il s'était agi d'un représentant, son véhicule se serait trouvé dans la rue, pas dans l'allée gravillonnée, stationné comme si cet emplacement lui était naturel. Sournoisement, un doute s'installa dans son esprit. Une inquiétude qui rapidement se transforma en panique. Il exécuta un demi-tour à la première intersection et se gara au plus vite non loin de chez lui.

Depuis son poste d'observation, rien ne pouvait lui échapper. Sa maison lui offrait, dans son intégralité, sa façade au crépi défraîchi. Au-devant, la petite voiture de son épouse côtoyait celle du visiteur inconnu. Un homme ? Une femme ?

Des questions tumultueuses entraînaient ses idées dans un tourbillon sans fin. Par moments, sa tête oscillait de gauche à droite, certainement une gestuelle inconsciente pour se convaincre qu'il ne pouvait pas avoir raison. Sa femme ne pouvait pas le tromper ! Pas elle ! Pas lui !...

Un quart d'heure plus tard, toujours à son poste d'observation, l'homme vit la porte d'entrée s'ouvrir lentement. Son angoisse était si forte, que chacun des battements de son cœur lui procurait la conviction qu'il allait rompre à tout moment. La gorge sèche, il déglutit avec difficulté.

La scène qui s'offrit à lui le tétanisa instantanément. Ses mains exsangues enserraient le volant. Une rage fulminante envahit tout son être. Ses narines se dilatèrent au rythme de sa respiration chaotique. Ses yeux le piquèrent et, sans retenue, des perles cristallines lui dévalèrent les joues.

Sur le pas de la porte, de sa porte !, un homme enlaçait et embrassait avidement sa femme.

*

Trois mois plus tard, le 3 mars – 16 h 37.

— Jessica Ballante, vingt-deux ans, enlevée le premier décembre, retrouvée sauvagement assassinée trois jours plus tard, le quatre. Sarah Vertillon, quarante-deux ans, enlevée le cinq décembre, découverte tuée dans les mêmes conditions effroyables presque un mois plus tard, le quatre janvier. Puis, c'est au tour de Béatrice Cantrel, trente-quatre ans, enlevée le neuf

janvier et retrouvée morte le quatre février... Enfin, Sophie Varnier, dix-neuf ans, enlevée le six février, le surlendemain de la découverte du corps de Béatrice Cantrel. À ce jour, nous n'avons toujours aucune nouvelle de cette jeune fille...

Le commandant Alexis Fromentin s'exprimait d'une voix blanche. Son habituelle prestance ne parvenait pas à combattre les effets pervers de cette terrible enquête. Les traits de son visage habituellement volontaires et déterminés laissaient filtrer le doute qui le rongait de l'intérieur. Celui que connaissait également l'ensemble des enquêteurs assis devant lui : parvenir à identifier cet assassin hors du commun.

Hypnotisé par les photographies des victimes ensanglantées, punaisées à même le mur, ses yeux, d'un noir profond, ne croisaient jamais le regard des membres de l'assistance. Aux côtés des clichés insoutenables des corps martyrisés trônait le portrait souriant de la dernière femme enlevée.

La réunion de travail se tenait dans l'antre du 36 rue du Bastion, le siège de la Direction Régionale de la Police Judiciaire de la Préfecture de Police de Paris. Le silence qui y régnait était omniprésent, oppressant. L'affaire était si inimaginable qu'un débriefing s'était imposé de lui-même. Yves Gaudemont, le directeur de la Police judiciaire, était assis aux côtés de madame Fouquier, la juge d'instruction et du procureur de la République. Le commissaire Donadiou, le supérieur direct du commandant Fromentin, avait pris place quant à lui au beau milieu de ses enquêteurs comme s'il voulait leur prouver qu'il était avec eux, qu'il partageait sans concession toute l'ignominie de ce séisme criminel.

À la recherche des termes les plus appropriés pour présenter la situation, Alexis promena sa haute et

imposante stature devant l'assemblée. Les images traumatisantes des trois scènes de crime se bousculaient dans son esprit, noircissant davantage son regard perçant.

— Notre assassin est extrêmement déroutant, poursuivit-il. Première chose à savoir : le corps de sa première victime a été découvert dans le bois de Vincennes, tandis que les deux suivantes ont été retrouvées sur les bords de la Seine. Deuxième chose : le laps de temps plus ou moins long entre l'enlèvement et la découverte des cadavres nous incite à penser qu'il agit sans véritable logique. Pourtant, les meurtres qu'il commet sont rigoureusement maîtrisés, orchestrés même. Troisième chose : nous n'avons retrouvé aucun témoin des trois enlèvements, alors qu'ils ont tous été commis dans des parkings souterrains de supermarchés à un moment d'affluence. Jamais, notre homme ne s'est fait remarquer.

— Pour vous, il ne peut s'agir que d'un seul homme ? Vous écarterez, d'emblée, la thèse d'un duo ou de plusieurs individus ?

L'intonation de Gaudemont trahissait une réelle contrariété. Cela faisait plus de trois mois qu'un pervers sexuel enlevait et assassinait des femmes à Paris ! C'en était trop. Malgré la hargne de ses enquêteurs chevronnés, l'affaire piétinait lamentablement. Il lui fallait désormais des résultats. Les hautes sphères s'impatientaient.

— Pour le moment, rien ne nous permet de l'affirmer avec certitude. Mais, comme vous le savez, nous n'avons découvert qu'un seul et unique ADN sur le corps de nos victimes. De plus, il nous paraît improbable que la mise en scène de ces crimes soit le fruit de deux ou plusieurs personnes en mal de sensations. Il y a un tel déferlement d'atrocités...

Tout en répondant mécaniquement à la question du grand patron, des images horribles continuaient à défiler dans l'esprit d'Alexis. La gorge nouée, il tentait de soustraire ses pensées de tout ce sang, de toutes ces blessures épouvantables.

Il allait enchaîner son exposé lorsque la porte s'ouvrit dans un léger chuintement. Comme à son habitude, le lieutenant Alain Le Bronnec, spécialiste en Police scientifique, fit une entrée remarquée sous l'œil réprobateur du commissaire Donadieu. Sans en tenir compte, le retardataire adressa un clin d'œil à Alexis tout en lui montrant une feuille de papier. N'y prenant pas garde dans l'instant, le commandant Fromentin continua son exposé :

— Toutes les victimes ont été tuées de la même manière, selon un rituel bien défini dont le seul but semble être la volonté de leur provoquer un maximum de souffrances.

À trois ans de la retraite, Jean-Pierre Bastini, le coéquipier d'Alexis, remarqua la difficulté avec laquelle son ami, éprouvé par la fatigue et l'horreur des faits, tentait de présenter au mieux son dossier. Voulant lui octroyer un petit intermède, il redressa lestement sa carcasse de cinquantenaire et intervint. Les légers frémissements de ses bacchantes grisonnantes rythmaient chacune de ses paroles.

— Malgré les semaines écoulées depuis le début de cette affaire, cette enquête conserve encore un certain nombre de zones d'ombre. La première est de réussir à déterminer le mode opératoire de l'assassin lors des enlèvements. Comment s'y prend-il pour kidnapper ses victimes sans éveiller de soupçons ? Certains parkings souterrains de supermarché sont équipés de vidéoprotection, mais leurs exploitations ne nous ont jamais permis de remarquer quoi que ce soit. La seule

certitude que nous avons, en est le créneau horaire, entre dix-huit et dix-neuf heures. Nous avons aussi remarqué que les trois véhicules de nos victimes ont tous été retrouvés stationnés aux endroits les plus mal éclairés, à l'écart de toute agitation... Aucune des femmes enlevées n'a eu le temps de vider son chariot. Nous les avons tous retrouvés regorgeants de victuailles derrière leur véhicule, coffre ouvert.

Alexis remercia Bastini de lui avoir permis de marquer une pause. D'un signe de tête, il lui fit comprendre qu'il allait pouvoir poursuivre son exposé. Le futur retraité le gratifia d'une torsion des lèvres en guise de sourire. Cela suffisait au visage de Bastini pour lui donner ce fameux air de grand-père qui, d'un avis unanime au 36, rassurait tout le monde, même dans les pires situations. Et celle qu'ils vivaient en ce moment était l'une des plus terribles de cette dernière décennie.

— Merci, Jean-Pierre. Une autre particularité commune à tous les lieux d'enlèvement, reprit-il, est que nous retrouvons toujours un chariot vide à proximité de celui de la victime. On peut donc imaginer que, par un stratagème bien huilé, notre assassin réussit à attirer sa victime auprès de lui et à la kidnapper sans éveiller les soupçons d'un hypothétique témoin. Pour éviter d'autres enlèvements, tout ce que nous pouvons faire, en matière de prévention, est d'inciter les femmes seules à ne pas s'approcher d'un inconnu qu'importe le motif.

La réaction dans l'assistance ne se fit pas attendre.

— Cela veut donc dire, commandant Fromentin, que vous envisagez d'autres disparitions ?

Alexis soupira. La question du procureur eut le don de le convaincre qu'à plus ou moins brève échéance, il allait devoir revivre de nouvelles scènes atroces.

— Je ne me fais malheureusement aucune illusion à ce sujet, monsieur le procureur. À mon avis, notre homme n'en a pas fini avec le crime. Et puis...

— Et puis ? s'inquiéta le commissaire Donadieu, surpris par la gêne de son subordonné à terminer sa phrase.

— ...Il ne s'agit peut-être que d'une intuition, mais je crois que l'assassin nous adresse un message à chacun de ses meurtres.

— Qu'est-ce qui vous fait dire cela ? Et à quel type de message faites-vous allusion ? interrogea le procureur, perplexe.

— Vous le savez tous, et il s'agit là d'une seconde zone d'ombre. Notre homme séquestre ses victimes pendant un temps, plus ou moins long, avant de les mettre à mort dans les conditions épouvantables que vous connaissez.

— Oui, et après ?... s'impatienta le directeur.

— Eh bien, le paradoxe est beaucoup trop atypique.

— Expliquez-vous, Fromentin ! lança le commissaire, quelque peu agacé.

— Comme nous le précisons depuis le début de cette réunion, l'homme que nous recherchons est très organisé, très méticuleux. Or, le désordre que semblent représenter les diverses périodes entre l'enlèvement et le meurtre de ses victimes est trop en décalage avec le reste pour que cela ne corresponde pas à une volonté du meurtrier de nous dire quelque chose. Pour moi, les dates d'enlèvements et de meurtres sont très importantes. Elles ne sont pas choisies au hasard. La solution est là, j'en suis sûr ! Je suis persuadé que dès que nous aurons découvert son... « code », nous n'aurons plus qu'à aller le cueillir.

— Votre théorie me paraît bien hâtive, sinon précaire, déclara madame Fouquier. Revenons à des

choses un peu plus terre à terre, voulez-vous ? Pensez-vous avoir exploité l'ensemble des techniques qui sont à votre disposition ?

— Oui, je vous rassure, madame la juge. Nous avons scrupuleusement respecté vos instructions. Pour la partie scientifique, le lieutenant Le Bronnec pourra plus concrètement vous en parler, annonça Alexis, tout en incitant l'intéressé à venir prendre la parole.

Ce dernier se leva lentement, se racla la gorge et se campa solidement sur ses deux jambes face à la petite assemblée. Sans prétention, il toisa tout le monde afin de s'assurer que tous étaient attentifs. Physiquement, Alain Le Bronnec, trentenaire depuis peu, n'avait que peu d'avantages à son actif. Malingre et affublé d'un visage anguleux, ce qui le gênait le plus était sa petite taille. Pour cela, il aurait, bien volontiers, intenté un procès contre ses parents. Mais, sa force de caractère et sa remarquable intelligence faisaient de lui un élément moteur et indispensable de l'équipe.

Sans attendre, il entama le condensé de ses constatations d'une voix rauque et de son langage franc.

— De deux choses l'une. Ou bien l'assassin est un naze de première qui ignore tout des merveilles de la Police scientifique ou alors, il s'en tape royalement le coquillard. En effet, sur chacun des corps de ses victimes, nous avons pu prélever un nombre impressionnant de traces ADN de ce taré : du sperme, des poils pubiens, des cheveux et même du sang. Aussitôt prélevés, nous avons adressé le tout au labo afin d'établir la carte génétique de chacun de ces éléments. Et comme l'a précisé le commandant Fromentin, l'ensemble de ces prélèvements appartient à un seul et même individu.

— Très bien, intervint la juge. Nous pouvons donc raisonnablement penser que l'assassin agit seul. Et, je

présume que, s'il l'était, vous vous seriez empressé de nous dire que notre homme était déjà connu du fichier des empreintes génétiques, n'est-ce pas ?

— Absolument, et c'est justement là que ça devient intéressant.

— Ne me dites pas qu'il est connu ?! s'écria la juge, un brin d'exaltation dans la voix.

— Pas exactement, malheureusement, répondit Alain Le Bronnec. Le labo vient seulement de nous le confirmer. La carte génétique de notre meurtrier correspond à une empreinte ADN déjà contenue dans leur base de données. Mais, elle est non identifiée à ce jour.

— C'est quand même une très bonne nouvelle. Des traces ADN de notre homme ont donc déjà été prélevées sur d'autres affaires pénales. De quelles natures étaient les autres faits ? demanda Donadiou, heureux de ce nouveau rebondissement.

— Homicide volontaire, commissaire ! J'ai pris le temps d'appeler les collègues chargés de ces affaires. C'est pour cette raison que j'étais un peu en retard. Il y a eu cinq meurtres. Ils sont toujours en cours d'instruction. Tous se sont produits en ville de Vannes, en Bretagne, sur une période de six mois, il y a exactement un an de ça.

— Y a-t-il des actes similaires à nos trois crimes ? questionna madame Fouquier.

— Pour le moment, j'ai détecté deux points de comparaison : les enlèvements et les séquestrations.

— Comment ça, les enlèvements ?! s'exclama le procureur de la République.

— Il séquestrait aussi ses victimes ?... s'étonna, également, Yves Gaudemont.

— Dans les cinq affaires commises en Bretagne, notre homme a enlevé ses victimes sur un parking de supermarché. Aucun témoin...

— Combien de temps après les enlèvements, les corps étaient-ils retrouvés ? demanda Alexis, certain de connaître déjà la réponse.

— Ça dépendait. Parfois quelques jours après, d'autres fois un mois plus tard...

— C'est lui. Il procède de la même façon, soupira Alexis, effrayé par la terrible similitude des faits.

— À deux détails près, tout de même, intervint Le Bronnec.

— Lesquels ? s'inquiéta Alexis.

— D'une part, il n'y avait pas les actes de torture que nous connaissons dans notre affaire, car il a tué toutes ses victimes d'un seul coup de couteau au cœur. Et d'autre part, à Vannes, il a tué sa dernière victime le même jour que son enlèvement.

— Le même jour ? répéta Alexis, déstabilisé par cette information.

— Oui, je sais... c'est ce qui m'a également surpris, confirma Alain Le Bronnec.

Un léger flottement s'abattit sur l'assemblée. Tous avaient le regard fixé sur les deux enquêteurs qui semblaient méditer sur une hypothétique et rapide explication à cette entorse dans un scénario toujours bien réglé. Agacé par le silence pesant qui régnait dans la pièce, le procureur se manifesta.

— Eh bien, messieurs, maintenant, il est chez nous ! Et il va vite falloir lui mettre la main dessus.

— Il n'y a aucune description de cet individu dans les affaires commises en Bretagne ? interrogea la juge.

— Rien de rien. Un vrai fantôme. La seule consolation est que, grâce à toutes ses traces ADN, il ne

pourra pas nier ses crimes lorsque nous le coïncerons, crut bon de préciser Le Bronnec.

— Oui, mais au bout de combien de cadavres ? rétorqua le procureur de la République, sur un ton où se mêlaient reproches et contrariété.

— Soyez convaincu, monsieur le procureur, que nous mettons tout en œuvre pour l'identifier.

— Je le confirme, assura Yves Gaudemont.

— Je sais, commissaire, je sais... tenta de rassurer le magistrat.

— Bien, pourrions-nous revoir ensemble le modus operandi des trois meurtres ? demanda madame Fouquier, coupant court à l'ambiance lourde qui venait de s'inviter à la table.

Alexis savait qu'il n'y échapperait pas. Il redoutait ce moment. Le simple fait d'imaginer les terribles souffrances que le désaxé avait infligées à chacune de ses victimes lui provoquait des nausées. Il sentait tout le poids de cette dépravation lui comprimer la gorge et lui nouer l'estomac. Tous remarquèrent combien il lui coûtait d'entamer, de nouveau, la lente litanie de l'épouvantable martyre des trois femmes mises à mort par ce détraqué hors du commun.

*

La jeune fille fut surprise par la résistance de la porte vitrée. En s'en approchant, elle l'avait considérée comme un frêle rempart à l'agitation qu'elle imaginait régner dans les bureaux du journal « Infos Paris ». C'est pourquoi elle se sentit gauche, en grimaçant sous l'effort qu'elle dut fournir pour la pousser.

Les joues encore empourprées de sa gêne passagère, elle gagna le comptoir d'accueil. Par de désagréables contorsions, l'hôtesse parvenait à bloquer le combiné téléphonique dans le creux de son épaule. Les mains suffisamment libres, elle traçait, plus qu'elle

n'écrivait, des signes incompréhensibles sur une feuille déjà bien noircie d'encre. Elle raccrocha sans ménagement et s'intéressa immédiatement à la jeune visiteuse.

— Bonjour, mademoiselle. Que puis-je pour vous ?

— Bonjour. Je suis Maud Beccard et j'ai rendez-vous avec Lisa Vittonian, pour débiter un stage.

— Ah, une stagiaire. Vous allez être des nôtres pendant quelque temps, alors ? J'appelle Lisa. Elle est arrivée il y a peu de temps. Une chose est sûre, avec elle, vous ne vous ennuierez pas.

D'un sourire pincé, Maud remercia l'hôtesse. Pour combler l'attente, elle se mit à inspecter les lieux, dévisageant les nombreuses personnes arpentant le hall d'entrée, tendant l'oreille aux moindres bribes de conversation. Malgré un stress naissant, elle se sentait excitée à l'idée de mettre enfin ses connaissances théoriques en application. S'intéresser aux gens, relater des événements, informer les lecteurs, se savoir lue de tant d'hommes et de femmes étaient, pour elle, autant de raisons pour assouvir sa vocation.

— Bonjour, vous êtes la nouvelle stagiaire ? s'enquit Lisa Vittonian.

La douce voix qui venait d'extirper Maud Beccard de sa léthargie passagère la fit quelque peu sursauter. Perdue dans ses pensées, elle n'avait pas remarqué cette élégante femme sur sa droite qui lui tendait une main volontaire.

— Pardonnez-moi, je ne vous ai pas vu arriver. Je me présente Maud Beccard, s'excusa la jeune stagiaire.

— Vous n'avez pas à vous excuser. Je suis heureuse de vous accueillir. Et puis, je dois dire que vous ne pouviez pas mieux tomber. J'ai franchement besoin d'aide.

— C'est à cause de... de ce fou qui a tué toutes ces femmes ?

— Tout à fait, Maud. Et pour commencer, nous allons nous simplifier la vie. Vous m'appellerez Lisa. D'accord ?

— Entendu. Nous allons donc travailler sur le cas de cet horrible meurtrier ?

— Absolument, c'est moi qui suis chargée de cette affaire au journal. Vous allez voir comme ce métier renferme des trésors d'intérêts. Le revers de la médaille est que vous allez apprendre des choses que la plupart des gens ignorent ou, plutôt, préfèrent ignorer.

— Je suppose que vous devez essayer de vous faire bien voir des flics pour en savoir un maximum sur ce qui se passe. Et j'imagine qu'avec eux, il est rare de tomber sur des gars intéressants et coopérants. Enfin, il ne faut pas trop leur en demander, non plus.

Sans remarquer le petit sourire que Lisa arborait du coin des lèvres, elle s'entendit répondre.

— Le tout est de trouver l'oiseau rare. Pour votre information, je sais qu'il y a actuellement une réunion entre les enquêteurs chargés de l'affaire et les autorités judiciaires. Nous allons donc nous y mettre tout de suite et essayer de glaner quelques renseignements pour notre article de demain.

— Une réunion ? Comment le savez-vous ?

— Oh, c'est très simple. Mon compagnon et futur mari est flic. Le commandant Fromentin. C'est lui qui dirige principalement cette enquête.

Voyant la mine défaite de la jeune stagiaire qui apprenait à ses dépens avoir trop parlé, Lisa éclata de rire. Elle profita de l'occasion pour lui glisser à l'oreille que l'une des qualités premières de tout journaliste qui se respectait était la discrétion. Elle clôtura son discours en lui disant :

— Et n'oublie jamais cette règle d'or, Maud : trop parler nuit.

2

Pour Alexis, commençait une nouvelle descente aux enfers. Il avait beau se battre pour rester professionnel, tenter de considérer chacune des victimes comme de simples cas criminels, employer un ton détaché en traitant ces meurtres comme quelque chose d'ordinaire... rien n'y faisait. Il ne pouvait détourner ses idées de la notion de souffrance qui entourait tous ces crimes. Il nourrissait un sournois sentiment de culpabilité envers chaque victime... celui de ne pas avoir réussi à empêcher toute cette débauche d'horreurs à temps. Avalant difficilement sa salive, il se lança :

— Lorsque nous avons découvert le premier corps, celui de la jeune Jessica Ballante, nous nous sommes immédiatement doutés que d'autres meurtres allaient suivre. Je dois avouer que nous ne nous attendions pas à ce que ceux-ci soient aussi rigoureusement identiques.

Alexis Fromentin prit une longue et bruyante inspiration.

— En effet, chaque crime est une copie conforme du précédent. L'assassin agit, selon un rituel, un scénario unique en utilisant les mêmes... « outils ». Même la préparation de ses crimes est absolument similaire.

— Qu'entendez-vous par « préparation » ? interrogea, le procureur, curieux.

— Voyez-vous, monsieur le procureur, ce qui nous a intrigués dès le début de cette affaire est que les

victimes étaient retrouvées, certes dans des lieux relativement discrets, notamment en bordure de Seine, mais très proches des premières habitations. Tellement proches que notre assassin courait inévitablement le risque énorme de faire entendre les cris de ses victimes par un insomniaque ou par quelqu'un sortant son chien. Au vu des supplices terrifiants qu'il leur a fait subir, je pense même que les victimes ne poussaient pas de simples cris, mais plutôt des hurlements, des hurlements de terreur et de souffrance.

— Qu'en avez-vous déduit, alors ? demanda Yves Gaudemont.

— Nous avons donc cherché à comprendre comment notre homme s'y prenait pour empêcher ses victimes de hurler. Au début, nous avons tout naturellement pensé qu'il les bâillonnait avec du textile ou de l'adhésif. Mais, nous avons dû écarter rapidement cette possibilité, car nous n'avons prélevé, ni même détecté de traces attestant ces deux thèses sur le visage des trois femmes. En fait, nous avons compris que le meurtrier n'avait nullement besoin de les bâillonner, car c'est un sadique de la pire espèce. Le docteur Galais, médecin légiste, a pu déterminer qu'à l'aide vraisemblablement d'un scalpel, l'homme que nous recherchons sectionne les cordes vocales de ses victimes. Le plus terrifiant dans tout cela est qu'il le fait probablement dès leur enlèvement, car, toujours selon le docteur Galais, cette blessure est plus ancienne que toutes les autres. En tout cas, elle n'est pas commise le jour du meurtre.

Un frisson perceptible traversa la salle de réunion.

— En quelque sorte, l'assassin rend ses victimes muettes. Je l'avais lu dans le premier rapport d'autopsie. C'est... c'est démoniaque ! lança le procureur, sidéré.

— Oui. On imagine facilement la terreur que ces femmes ont dû ressentir lorsqu'elles se sont rendu compte que jamais, qu'importe ce que leur fera subir leur bourreau, elles ne pourront crier, appeler à l'aide ou tout simplement le supplier.

— Je ne pense pas beaucoup me tromper, mais ne faut-il pas un minimum de connaissances sur le plan médical pour pratiquer une intervention aussi effroyable ? intervint Yves Gaudemont, en se frottant le menton de son index.

— Absolument, monsieur le directeur. Le docteur Galais le précise d'ailleurs dans son dernier rapport. Chaque victime s'est vu couper les cordes vocales de la même manière et, surtout, sans complications. Le geste de l'assassin est méthodique et parfaitement maîtrisé. L'opération consiste en une « banale » trachéotomie. Le meurtrier ouvre la trachée, utilise un écarteur, et sectionne les cordes vocales.

— Mais comment fait-il pour soigner la plaie qu'il a provoquée et éviter d'éventuelles infections ? s'inquiéta le commissaire.

— Je ne pense pas que les risques d'infection ou de quelconques complications soient son souci majeur. Il faut savoir qu'après le sectionnement des cordes vocales, notre homme n'a pas besoin d'intervenir beaucoup. Le corps humain est une belle machine. La trachée n'est constituée que de cartilage. Une fois que notre tueur enlève son écarteur, la plaie se referme d'elle-même, les cartilages se reforment et, hormis l'incision cutanée, il n'y paraît plus rien. Le risque le plus courant dans cette opération est l'hémorragie. Cela dit, à en parler de la sorte, cet acte médical paraît des plus simples. Détrompez-vous, il n'en est rien. Il faut faire preuve d'une grande maîtrise. Notre homme possède cette maîtrise. Ce qui nous permet de penser

avec suffisamment de conviction que le meurtrier travaille ou a travaillé dans le milieu médical.

Un silence quasi religieux s'imposa dans l'assemblée. Malheureusement, Alexis n'en avait pas fini avec l'horreur.

— Nous allons maintenant aborder les meurtres à proprement parler.

Alexis fixa intensément les deux personnes discrètement installées sur sa droite. Tout en continuant à les regarder, il s'adressa à l'assemblée :

— Ce que je m'appête à dire ne doit surtout pas s'ébruiter. Il en va de toute hypothétique imitation criminelle qui nous ferait perdre un temps considérable. Cette affaire est suffisamment difficile comme cela pour qu'un illuminé vienne perturber nos investigations.

Puis, désignant de la main les deux personnes, il poursuivit :

— Pour ceux qui ne les connaissent pas, je vous présente le capitaine Yann Cartier et sa coéquipière, la lieutenant Stéphanie Dorsand. Yann est un copain de promo. Tous les deux viennent du commissariat du 12^{ème} et ils vont bientôt intégrer le 36.

— Merci de nous avoir invités à votre réunion. On ne sait jamais, on pourra peut-être vous filer un coup de main un de ces quatre, déclara laconiquement Yann Cartier qui ignorait à quel point cette affaire allait bouleverser sa vie.

— Je sais que l'on pourra compter sur vous. Ce n'est pas pour rien que vous ferez bientôt partie de la famille du 36.

Reprenant le cours de son exposé, Alexis annonça :

— Je crois que ce que je m'appête à dévoiler désormais n'a jamais été consigné dans un quelconque dossier criminel. Nous avons affaire à un taré,

extrêmement violent... une vraie bombe à retardement pour toutes les femmes qui croisent son chemin.

Alexis Fromentin fit un signe à un jeune policier placé près des interrupteurs et les lumières s'éteignirent. Il alluma un rétroprojecteur dont le souffle de l'aération combla le silence des lieux. Personne n'osait se manifester. Tous savaient que ce qu'ils allaient voir et entendre faisait partie d'une bien triste et impensable réalité.

Un rai lumineux, dans lequel dansaient des particules de poussière, projeta sur le mur l'esquisse d'une silhouette humaine dessinée à main levée et parsemée de nombreux points de repère chiffrés. S'approchant de l'écran improvisé, Alexis commenta :

— La silhouette que vous voyez là représente chacune de nos trois victimes. Chaque chiffre correspond à une blessure. Je sais, c'est incroyable. Nous en avons dénombré trente-sept, pas une de plus. Je vais maintenant vous détailler chronologiquement chacune d'entre elles. Les chiffres écrits en vert correspondent à des blessures antérieures au jour du meurtre, en bleu, celles commises sur les lieux du crime, mais qui n'étaient pas immédiatement mortelles et en rouge, les mortelles.

Le commandant Fromentin marqua une pause avant de poursuivre.

— Avant tout, sachez que nous avons retrouvé chacune de nos victimes nues, sur le dos, bras et jambes écartés. Toutes ont été sauvagement violées. Une fois son forfait accompli, le meurtrier a procédé à de multiples et horribles mutilations au niveau du sexe. Je laisse à chacun de vous le soin de les découvrir en détail en compulsant les dossiers photographiques disposés devant vous.

Quelques enquêteurs téméraires relevèrent le défi. Le dégoût provoqué par les clichés sanguinolents eut rapidement raison de leur courage.

— Chaque membre, reprit Alexis, était ligoté à un piquet solidement planté dans le sol. La tête était, quant à elle, bloquée entre quatre autres petits pieux de telle manière que les victimes ne pouvaient la tourner ni à droite ni à gauche. Les blessures les plus anciennes sont matérialisées par les numéros 1 et 2, ici... et ici.

Tous les regards paraissaient obnubilés par la pointe du stick qui, lentement, griffait la silhouette murale en désignant les différents points de repère.

— Le chiffre 1 correspond au sectionnement des cordes vocales dont je vous ai parlé tout à l'heure. Le 2 concerne la mâchoire inférieure. L'assassin l'a systématiquement fracturée à coups de poing.

— Putain, fit dans un souffle le capitaine Cartier.

Alexis, qui avait entendu l'expression sidérée de son copain de promo, se tourna vers lui.

— Malheureusement, Yann, c'est loin d'être fini.

— Quelqu'un a pu vous éclairer sur la personnalité de votre tueur ? demanda le policier, le front plissé.

— Nous avons reçu le concours d'un profileur ainsi que celui de madame Roussin, psychocriminologue, ici présente, que tu connais peut-être puisqu'elle intervient sur toutes les affaires tordues, notamment de mœurs. Tous deux sont d'accord. Notre criminel est un psychopathe organisé et asocial qui voue une haine sans limites aux femmes. Madame Roussin pense que notre client a dû subir un ou des événements traumatiques durant son enfance. Des maltraitances, allant peut-être jusqu'au viol. Cet avis est partagé par le profileur. En tout cas, il fait payer aux femmes le prix fort.

— Le docteur Galais vous a précisé combien de temps, avant les meurtres, l'assassin leur coupe les cordes vocales ? interrogea Yves Gaudemont.

— La datation est relativement difficile, mais il y a fort à parier que cela est accompli juste après les enlèvements, certainement le jour même. Les plaies cutanées étaient déjà bien cicatrisées.

— Qu'en est-il donc des autres blessures ? questionna le procureur de la République.

— Eh bien, toutes les autres ont été commises la nuit du meurtre et sur les lieux mêmes de la découverte des corps. Nous allons commencer par les chiffres bleus, les blessures non mortelles. Elles vont du chiffre 3 au chiffre 35. Tout d'abord, nous commencerons par le viol, représenté ici par le numéro 3. Au vu des séquelles, l'assassin a agi avec une bestialité et une cruauté exceptionnelles. Je refuse de vous décrire les mutilations auxquelles il s'est adonné par la suite. Les photographies sont suffisamment parlantes et choquantes.

Bien que connaissant déjà la monstruosité de ce dossier, de nombreux visages exprimèrent malgré tout l'écœurement et le surréalisme de cet acharnement meurtrier.

— À eux seuls, les chiffres 4 à 23 ne concernent que les mains des victimes. Le meurtrier leur a systématiquement arraché les ongles. Pour le faire, il a utilisé une pince multiprise.

— Une pince multiprise ? Comment savez-vous que c'est avec ce genre d'outil qu'il a fait ça ? demanda la lieutenant Stéphanie Dorsand, intimidée par l'ambiance qui régnait dans le temple de la Police judiciaire.

— Oui, c'est vrai. J'ai oublié que tout le monde ne connaissait pas l'affaire dans ses moindres détails. Nous

devions garder secrets des éléments de l'enquête pour éviter l'interférence d'un imitateur. J'ai donc omis de vous préciser que pour torturer ses victimes l'assassin utilise la panoplie complète du parfait bricoleur. Il nous est aisé de le savoir puisque, sur les lieux de ses crimes, il abandonne, à chaque fois, une trousse à outils. Toujours la même, exactement. Mais, pour le moment, sachez que c'est avec une pince multiprise qu'il a arraché, un à un, les ongles de ses victimes. Mais, il ne s'est malheureusement pas contenté de cela. En utilisant une pince coupante, il a ensuite sectionné chacun des doigts qu'il a soigneusement alignés sur le ventre de ses victimes.

Quelques têtes dans l'assemblée dodelinaient de répugnance. Certains ne purent réprimer les terribles frissons qu'ils ressentirent à l'idée que quelqu'un puisse leur couper, ne serait-ce qu'une seule phalange.

Alexis posa un regard sur le lieutenant Dorsand. Malgré une légère touche de fond de teint, il trouva la jeune femme de plus en plus blême. Réalisant qu'elle découvrait à l'instant les tortures infligées, il n'en fut pas étonné. Lui-même ne parvenait toujours pas à accepter ce déferlement d'horreurs. Sans transition, il poursuivit d'un ton monocorde.

— Les blessures 24, 25, 26 et 27 sont toutes aussi terribles. Le meurtrier n'utilise pas d'un outil à proprement parler. Il se sert de quatre aiguilles à tricoter avec lesquelles il transperce ses victimes au niveau de l'abdomen, en formant un parfait losange.

Le silence devint réellement dérangeant, difficilement supportable. Le regard noir, chacun semblait guetter les moindres recoins de la salle de réunion comme pour y détecter la présence du Mal. Car, avec cette sordide affaire, tous furent convaincus qu'il existait vraiment.

Parfaitement immobile, Yann Cartier ouvrait des yeux immenses de dégoût et de stupéfaction.

— Mais, c'est quoi votre truc ? C'est qui ce dingue ? C'est de la folie pure, parvint-il à articuler.

— De la folie, oui. Mais tout cela est bien réel, lui répondit Alexis, avant de poursuivre son énoncé d'une intonation lasse. Je rappelle à tout le monde qu'à ce moment, les victimes sont toujours vivantes.

— Comment pouvez-vous en être aussi sûr ? insista le directeur.

— Malheureusement, aucun doute possible. Le docteur Galais est formel sur ce point. Toutes ces blessures sont ante-mortem.

— On peut toujours tenter de se rassurer en se disant que ces femmes étaient inconscientes au moment des faits, intervint la juge d'instruction, voulant faire naître, ainsi, dans cet enfer, un petit espoir de soulagement et d'humanité.

En deux questions presque colériques, Alexis balaya ce mince espoir.

— Non, je ne le pense pas. Je suis intimement persuadé que les victimes ont subi ces tortures en toute conscience. Pourquoi pensez-vous que ce fou dangereux les ait rendues muettes ? Et, d'après vous, pourquoi leur a-t-il bloqué les paupières à l'aide de sparadraps ? Parce que de cette façon, ses victimes avaient toujours les yeux ouverts ! Je pense que ce taré a besoin de lire dans le regard de ces pauvres femmes toute la terreur, toute la douleur qu'il leur inflige. Son plaisir est là. Sa jouissance, c'est la souffrance qu'il provoque.

L'intervention énergique du commandant Fromentin exacerba la lourdeur et la pesanteur de l'ambiance qui régnait dans les lieux. Une colère indicible lui accaparait l'esprit. Jusqu'à présent, ses

équipiers et lui-même s'étaient montrés incapables de mettre un terme aux agissements de ce dangereux déséquilibré. Par leur faute, n'importe quelle femme, une mère de famille, une sœur, une fille, peu importe !, toutes étaient en danger !

— Vous avez une explication à tout ce déchaînement de violence ? interrogea posément le procureur.

— Madame Roussin pourra plus concrètement vous en parler. Avant toute chose, intéressons-nous aux numéros 28, 29, 30 et 31. Elles ont également été faites à l'aide d'aiguilles à tricoter. Notre homme a transpercé les seins de ses victimes horizontalement et verticalement, formant ainsi deux parfaites croix.

Alexis remarqua que le lieutenant Dorsand supportait de plus en plus mal ce long étalage de supplices. Elle enfouit son visage dans la paume de ses mains. Mais, ses tympans ne purent refuser la suite de l'exposé.

— Là encore, il ne s'est pas contenté de transpercer les seins de ces pauvres femmes avec des aiguilles. Il leur a ensuite tranché les deux mamelons au niveau des aréoles avant de les remettre parfaitement en place. Pour ce faire, il s'est servi d'un cutter de tapissier. Numéros 32 et 33, précisa-t-il, en pointant les chiffres de la pointe de son stick.

Alexis avala péniblement sa salive.

— Enfin, pour ce qui est des repères 34 et 35, le pervers leur a coupé les oreilles. Il s'est vraisemblablement servi du même cutter de tapissier.

Le commandant Fromentin fit face à l'assemblée. Il plongea son regard dans celui de tous ceux qui parvenaient encore à soutenir le sien.

— Voilà. Il s'agissait des blessures non immédiatement mortelles. Il ne reste plus que deux

chiffres. Ils sont inscrits en rouge. Pour ce qui est de la blessure 36, elle est tout à fait conventionnelle hormis l'arme employée. Notre homme a achevé ses trois victimes en leur enfonçant un long tournevis plat en plein cœur. Le numéro 37 est plus sauvage puisque l'assassin leur a défoncé le haut de la boîte crânienne à l'aide d'un marteau de couvreur. Vous savez, il s'agit de ces marteaux ayant une longue tête métallique effilée. Chaque victime a reçu très exactement dix coups de marteau.

La présentation des meurtres venait de prendre fin. Les esprits se forçaient à garder en mémoire la glauque énumération des tortures. La juge d'instruction mit un terme au long moment de flottement.

— A-t-il été brossé un portrait psychologique du tueur ?

— Oui, bien sûr. Les moindres détails ont été analysés, disséqués même, par madame Roussin.

D'un signe de la main, il invita la psychocriminologue à venir présenter son rapport d'expertise.

— Vous voulez bien venir, madame Rouss...

Alexis ne put terminer sa phrase. Quelqu'un venait de frapper à la porte. Sur l'instant, Alexis sentit son cœur s'emballer. Une très mauvaise intuition lui traversa l'esprit. Cette réunion était d'une telle importance que quiconque ne devait la déranger. Or, le perturbateur semblait tellement s'impatienter qu'il n'hésita pas à toquer une nouvelle fois à la porte avec encore plus d'énergie.

— Entrez ! tonna le commissaire Donadieu.

Alexis ne fut pas le seul à comprendre en voyant le visage défait du policier qui se tenait immobile dans l'embrasure de la porte. Ce dernier annonça sans préambule :

— On vient de découvrir un cadavre sur les bords de Seine. C'est Sophie Varnier...!

*

— Oh, oh, je crois que nous arrivons au bon moment, Maud ! fit remarquer Lisa.

En effet, arrivées aux abords du 36 rue du Bastion, elles assistèrent, impressionnées, à la sortie en trombe de plusieurs véhicules de la Police aux gyrophares tournoyants et aux deux tons assourdissants.

— Que se passe-t-il ? demanda la jeune stagiaire, tendue.

— Je l'ignore, mais nous allons vite le savoir, répondit Lisa en pianotant le numéro de portable d'Alexis.

De son oreillette parfaitement incrustée, elle entendit le son strident d'une, puis de deux sonneries jusqu'à ce qu'un hideux bruit de plastique broyé s'y répercute.

— Fromentin, j'écoute !

Les ondes téléphoniques transportaient très nettement le vacarme des sirènes d'urgence.

— Alexis, c'est Lisa. J'ai l'impression que je ne tombe pas au bon moment. Je te dérange ? interrogea innocemment la journaliste.

— Un peu que tu me déranges ! Rappelle-moi plus tard !

— D'accord, mais rassure-moi ! Ne me dis pas que ton meurtrier a remis ça ?

— Tout ce que je peux te dire est qu'il y a de fortes chances pour qu'on soit contraint d'annuler notre petit repas avec Yann ce soir.

— Vous avez retrouvé la petite Sophie ? osa demander la journaliste.

— Oui, mais n'insiste pas. Je ne peux pas te parler, rétorqua Alexis, avant de raccrocher brutalement.

Malgré la gravité de la situation, Lisa ne put s'empêcher d'afficher un léger air de satisfaction sur son visage. Maud le remarqua et s'enquit :

— Il se passe quelque chose d'important, Lisa ?

— Oui. Ils viennent de découvrir la dernière victime du meurtrier. Nous allons les suivre. Ils vont nous mener droit sur les lieux.

— Mon Dieu. Il... il l'a tuée ? C'est terrible. Pauvre fille, parvint à articuler la jeune stagiaire. Omettant de s'arrêter à quelques feux rouges, doublant deux ou trois véhicules jugés trop lents, Lisa réussit à garder en vue le cortège des enquêteurs. Tous convergeaient vers un seul et même lieu : celui où reposait désormais le corps d'une jeune fille qui n'avait pas eu le temps d'avoir une histoire.

La suite au prochain chapitre... du livre ! 😊

À bientôt sur notre site : www.blh-editions.com

Bruno L'Her